

Arrêt demandé à la station assurance !

06 AVRIL 2022



Les secteurs du transport routier de voyageurs (TRV) et du transport public de voyageurs (TPV) sont à la peine pour assurer les flottes de véhicules. Frédéric Domenge, coordonnateur national des métiers du TRV de l'OTRE alerte dans la Tribune de l'Assurance.

Fédérations professionnelles et dirigeants de PME tirent la sonnette d'alarme auprès de Bercy pour faire revenir les assureurs dans la course. C'est l'heure de vérité pour un segment structurellement déficitaire, qui plus est engagé dans la transition énergétique.

Les accidents graves sont-ils à l'origine de ce peu d'empressement des compagnies d'assurance?

« Le dernier grand désengagement en date est à l'initiative de Groupama-Gan; il fait suite à la collision entre un camion semi-remorque et un autocar à Puisseguin, le 23 octobre 2015 en Gironde, une terrible tragédie qui a fait 43 victimes, des personnes âgées pour la plupart, rappelle Frédéric Domenge, coordonnateur national des métiers du TRV auprès de l'Organisation des transports routiers européens (OTRE), fédération professionnelle qui défend les intérêts de 250 PME.

Depuis 2015, l'OTRE a fait remonter cet état de fait au ministère de l'Économie et des Finances en lui demandant de trouver une solution. Cela pose un problème de tarification et lorsque l'assureur se désengage, l'autocariste ne parvient pas à en retrouver un. Il doit faire appel à un courtier, à l'instar d'Assurever, courtier spécialisé avec lequel l'OTRE a négocié un partenariat fin 2021. »



[Lire la suite du dossier paru dans La Tribune de l'Assurance](#)